

Chères amies et chers amis,

Je vous remercie de vos réponses au courrier concernant les réductions de moyens affectant le lycée Condorcet pour la rentrée 2008; elles ont été communiquées aux collègues. A l'occasion de la célébration des 20 ans du lycée, j'ai pu en montrer le contenu au journaliste Julien Rousset. Alain Juppé nous a fait parvenir sa réponse juste ces jours-ci, en nous renvoyant à Mme Piazza, quant Chantal Bourragué, elle a alerté le Ministre dans une lettre laconique.

Lors de la grève du 18 mars, j'ai pu participer à une audience intersyndicale accordée par M. l'Inspecteur d'Académie. Cette opération a été renouvelée mercredi 2 avril, avec 18 établissements où j'ai pu de nouveau représenter le lycée. Nous avons appris que 25 postes avaient été réattribués sur les près de 200 supprimés. Certains postes ont été confiés, pour une partie de l'horaire, à des stagiaires IUFM qui font 8H/semaine, (ils consacrent le reste du temps à la formation théorique) ce qui est insatisfaisant. M.l'IA a précisé qu'il reste une réserve de rentrée pour les derniers ajustements, mais que celle-ci est de 200heures(soit une dizaine de postes) pour 100 000 élèves du secondaire en Gironde.

J'ai redit, la « double peine » à laquelle étaient exposés nos élèves qui , pénalisés socialement (51% de boursiers au lycée) se trouvaient sans options de langues à la rentrée, avec des effectifs de 35 élèves par classe et des vacataires pour des enseignements de philo, de mathématiques et EPS. J'ai insisté sur le poste de philo, car s'il était supprimé, il ne resterait qu'un professeur de philo au lycée.

Il est à noter que sur l'ensemble du département et bien entendu au-delà, l'emploi de vacataires devient la règle, ce qui est une solution des plus aléatoires. En effet, le recrutement se fait au cas par cas, au gré des étudiants volontaires. Souvent les chefs d'établissement s'en remettent aux connaissances des enseignants pour recruter. De plus, à l'échelle du département et de la région , il sera très difficile de trouver des jeunes, qui sans frais de déplacement, avec un contrat de 200 heures annuelles, sans formation ,ni congés, ni indemnités de licenciement seront prêts à prendre la route, plusieurs fois par semaine, pour se rendre à 80, 100 Kms de chez eux. La question a été, par exemple, mise en avant pour les établissements scolaires du Médoc.

Voici donc les dernières évolutions qui ne sont pas de bon augure pour la rentrée.

Très amicalement,

Sandrine Doucet

SNES pour le Lycée Condorcet